

Le combat de Cocherel, en Normandie, où les bandes normandes furent défaites par quelques milliers de Français sous les ordres de Du Guesclin (18 mai 1364) permit de reprendre la ville de la Charité-sur-Loire occupée par les Routiers. Le 6 mars 1365, un traité de paix fut conclu entre le roi de Navarre et Charles V, roi de France ; les compagnies de Routiers devinrent plus nombreuses par le fait même de la paix.

« En ce temps, dit Froissait, étoient les compagnies si grandes en France, que on ne savoit que faire; car les guerres du roi de Navarre et de Bretagne étoient faillies. Si avoient ces compagnons qui poursuivoient les armes, appris à piller et à vivre d'avantage : si ne s'en pouvoient et aussi ne vouloient tenir et abstenir, et tout leur recours étoit en France, et appeloient ces compagnies le royaume de France leur chambre. »

On pourrait difficilement se figurer ce qu'étaient devenues les campagnes de la France entre les mains de ces forbans. Il résulte du texte de Froissait, de la correspondance du pape Innocent IV, de la chronique contemporaine du trouvère Cuvelier, d'un acte relatif à la prise d'Anse par Seguin de Badefol (1) et de quelques autres documents, que les Routiers incendiaient les bourgs et les villages, dont les habitants ne voulaient pas être *apactis* à eux, c'est-à-dire faire un pacte pour se rendre à discrétion, ils soumettaient les habitants à la torture pour les forcer à donner leur argent ; ils violaient les femmes et détruisaient ou emmenaient le bétail ; lorsque

gogne, si l'on ne considère que la loi féodale, avait recommencé la guerre dans le courant de l'année 1363.

« Il guerroyoit et hérioit fortement le royaume de France, dit Froissart, et avoit adonc redemandé aucuns des capitaines des compagnies en Lombarde pour mieux faire la guerre. »

(1) Voyez un extrait de cet acte dans l'ouvrage de M. Allut, p. 161.